

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-3040

présenté par

M. Giraud et Mme El Hairy

à l'amendement n° 2533 de la commission des finances

APRÈS L'ARTICLE 50

Supprimer les alinéas 15 à 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement prévoit de sortir du bornage proposé le dispositif d'exonération de droits de mutation à titre gratuit des dons et legs faits aux organismes poursuivant un but d'intérêt général.